

[Text]

Mr. Caceres: First we need to clarify that the Canadian Wheat Board does not control the farmers. The farmers control the Canadian Wheat Board. It is a marketing agency of the farmers.

The problem you are expressing is quite clear. It will become a problem the further we move in a north-south movement rather than an east-west movement. That is going to create disparities between farmers close to the border with those who are beyond the border. When that situation arises, you need to look into the perspective of the overall international market. The market at the world level is managed by no more than five multinationals. They are the ones who control the market.

The only tool farmers have to maintain their competitiveness in the international market is the Canadian Wheat Board. What is the reason? If you apply the concept of globalization, that means you produce a standard commodity anywhere in order to maximize your return. If we lose our quality, we may produce the same quality of wheat that the U.S. produces, and if we do not take care of the international market by maintaining the Canadian Wheat Board, you are going to have multinationals making rational decisions for how they maximize their market.

If that is the case, the Argentinians will be the first ones to dispose of their crop, maybe then the Australians, after that the Americans, and maybe later the Europeans, and at the end, the Canadians. That is a real risk we run if we do not maintain the integrity of the Canadian Wheat Board and the integrity of the quality system of the Canadian grain system.

Mr. MacAulay: I am well aware that the board is controlled by farmers. I am also a farmer and a potato farmer.

You indicated end-use certificates. Being a seed potato farmer, I am well aware what end-use certificates are and what a problem they create. I wonder if it has created as much of a problem for the American shipments here as it has for the runaround it has caused potato shippers in Prince Edward Island who ship potatoes into the U.S. There is no problem whatsoever.

Mr. Larsen: I would think there is quite a difference.

Mr. MacAulay: This end-use certificate, I would guess, is there so that you can assure the Chinese and other markets we have that this grain is being processed into flour and whatever and would not be exported to China or whatever. Is that the reason?

Mr. Larsen: And to make sure that it has a destination that can be followed through to processing or whatever use it is. If it is feed grain—

• 1215

Mr. MacAulay: But it has to have a use. If it is not used. . . Do you not see a problem with some of our customers in China or wherever being concerned that we could be importing American wheat and then exporting it?

[Translation]

M. Caceres: Tout d'abord, il faut établir clairement que la Commission canadienne du blé n'a pas de contrôle sur les producteurs. C'est plutôt le contraire. Il s'agit en effet d'un organisme de commercialisation des producteurs.

Le problème que vous soulevez est très évident et ne pourra que s'aggraver au fur et à mesure que la circulation des produits se fera du nord au sud plutôt que de l'est à l'ouest. Cela va entraîner des disparités entre les producteurs qui sont proches de la frontière et ceux qui se trouvent plus loin. Quand ce problème se posera, il faudra l'envisager dans la perspective du marché international global. Les marchés mondiaux sont en fait concentrés dans les mains de cinq multinationales; ce sont elles qui contrôlent le marché.

Le seul outil dont les producteurs disposent pour maintenir leur compétitivité sur les marchés internationaux, c'est la Commission canadienne du blé. Pourquoi? Si l'on applique la notion de mondialisation des marchés, cela signifie que l'on peut produire un bien quelconque n'importe où pour obtenir le meilleur rendement possible. Si nous abaissons la qualité de notre produit, nous pourrions alors produire la même qualité de blé que les États-Unis, et si nous ne nous occupons pas des marchés internationaux, en gardant en place la Commission canadienne du blé, ce sont les multinationales qui vont prendre les décisions de rationalisation afin de maximiser leur marché.

Si tel est le cas, les Argentins, vont être les premiers à écouler leur récolte, suivis peut-être des Australiens, puis des Américains, des Européens et, finalement des Canadiens. C'est un risque réel que nous courons si nous ne maintenons pas l'intégrité de la Commission canadienne du blé et des normes de qualité fixées pour le grain canadien.

M. MacAulay: Je sais bien que ce sont les producteurs qui contrôlent la Commission. Je suis moi aussi producteur, producteur de pommes de terre.

Vous avez parlé des certificats d'utilisation finale. À titre de producteur de pommes de terre de semence, je connais bien les certificats d'utilisation finale et je sais qu'ils peuvent poser tout un problème. Je me demande d'ailleurs si ce problème a été aussi grave pour les produits américains qui ont été envoyés ici que pour les producteurs de pommes de terre de l'Île-du-Prince-Édouard qui ont expédié des pommes de terre aux États-Unis. Il n'y a aucun problème.

M. Larsen: Je pense que cela fait tout une différence.

M. MacAulay: D'après moi, ce certificat d'utilisation finale existe pour que nous puissions donner aux Chinois et à nos autres consommateurs l'assurance que le grain visé est bel et bien transformé en farine, ou en quoi que ce soit d'autre, et qu'il ne sera pas exporté en Chine ou ailleurs. Est-ce bien la raison?

M. Larsen: Et pour s'assurer que la destination de ce grain peut être suivie à toutes les étapes de sa transformation, ou d'une quelconque autre utilisation. S'il s'agit de grain de provende. . .

M. MacAulay: Mais il faut qu'il ait une utilisation. S'il n'est pas utilisé. . . Ne pensez-vous pas qu'il pourrait y avoir un problème si certains de nos consommateurs, en Chine ou ailleurs, croyaient que nous pourrions importer du blé américain et le réexporter ensuite?